Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 57 (1960)
Heft: 10

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Comptoir suisse de 1960 et l'apiculture

La belle manifestation nationale que représente le Comptoir suisse fascine et attire chaque année une foule toujours plus nombreuse de visiteurs. Agriculture, industrie, commerce, artisanat, art, tout est représenté avec un soin infini et une diversité accrue dans tous les domaines.

L'apiculteur est quelque peu déçu ; au cours de sa visite aux différents stands, il cherche en vain quelque chose se rapportant à ses abeilles et ne trouve rien, ou presque rien. Faut-il admettre qu'en apiculture rien n'est à créer, que tout est connu, que tout est au point, que la perfection existe déjà et que nous n'avons plus rien à apprendre, plus rien à montrer, plus rien à enseigner ? Pareil raisonnement est erroné, et plus spécialement au moment précis où notre apiculture est placée à un tournant de son existence. Il faut vraisemblablement admettre que la période de misère générale vécue, 1959 excepté, est cause de ce désintéressement observé par les constructeurs de tous genres. L'apiculture n'est plus à la cote actuellement, et les frais de location de stand disproportionnés aux avantages retirés.

Il est certainement regrettable que cet état de chose existe et qu'un remède ne puisse être trouvé. Notre devoir est d'encourager tous ceux qui travaillent au maintien et au développement de notre apiculture de façon générale. L'industrie met actuellement à disposition des matériaux qui ne demandent qu'à être expérimentés. Ne se trouve-t-il plus, dans les rangs des apiculteurs, des chercheurs, des bricoleurs, des constructeurs pour affirmer la vitalité de l'apiculture qui doit elle aussi, malgré les revers, s'adapter à l'évolution des temps ? Dans tous les domaines de notre vie, la lutte est notre fidèle compagne ; elle doit l'être également en apiculture. Une seule maison de Suisse alémanique (Hotz, Bienfrutta à Dietikon) avait ouvert un stand. Ne serait-ce pas l'occasion, pour nous Romands, d'étudier pour l'avenir la participation éventuelle de notre Centrale des miels rénovée ? L'Etat patron qui, pour des motifs insuffisamment connus, s'obstine à ne pas contingenter le miel étranger et à en abaisser simultanément les droits d'entrée, serait mieux compris des apiculteurs si, dans le cadre de la vente de nos produits, une aide pouvait être accordée.

Le pavillon de l'Australie, hôte d'honneur du Comptoir de 1960, retient plus spécialement l'attention des visiteurs. L'apiculteur aura remarqué qu'un panneau donnait des renseignements intéressants relatifs à la récolte du miel. On pouvait lire : Le

miel australien a une saveur subtile et unique ; elle provient de l'eucalyptus dont les fleurs sont la composante principale du nectar. Nombreux sont les apiculteurs qui transportent leurs ruches et leur matériel dans les campagnes où les arbres fleurissent le mieux. Il en est ainsi qui suivent la ROUTE DU MIEL, pendant plusieurs centaines de kilomètres. Aussi n'est-il pas rare de voir des récoltes de l'ordre de 225 kg. par ruche ! (Réd. Ouf ! Cette fois tous les records sont battus !) LA ROUTE DU MIEL ! Ce terme aura fait sourire bon nombre d'apiculteurs qui ont, eux aussi, cherché cette route et ne l'ont pas encore trouvée dans notre pays où elle n'existe pas à cette échelle tout au moins !

Trois majestueux tubes placés au-dessous du panneau étaient remplis d'un miel de très belle apparence et complétaient très heureusement le tableau.

Parmi la volumineuse documentation reçue à l'ouverture du Comptoir, nous avons trouvé dans les indications relatives à la flore australienne, des détails très intéressants. Un genre de Lambertias, le Honey Flower est remarquable par sa beauté. Ses feuilles sont épineuses et ses fleurs rose pâle, *suintent* de grandes quantités de nectar attirant beaucoup d'insectes et mêmes de petits oiseaux. Le Queensland est connu comme grand pays producteur de miel d'eucalyptus plus spécialement.

Les termes de « route du miel et de suinter », nous laissent rêveur. Faut-il souhaiter de pareilles récoltes ? Nous ne le pensons pas, ne serait-ce que pour sauver du déluge les responsables de la Centrale des miels ! Admirons, mais laissons aux pays privilégiés par les dons d'une nature généreuse, le soin des récoltes astronomiques ; par contre, cherchons dans le pays moins privilégié que nous habitons, à améliorer dans la mesure de nos possibilités, le rendement de notre apiculture.

G. Matthey.

Concours de ruchers 1960

Observations générales

Il est réjouissant de constater, en cette période de basse conjoncture apicole, que le concours de 1960 a suscité de l'intérêt. En effet, quatorze apiculteurs s'y sont inscrits et onze, finalement, ont pu y participer, tous membres des sections de la 3e circonscription, à savoir celle de la vallée de Joux, Orbe, Grandson - pied du Jura. La première, faute d'inscriptions, déclara forfait.

Malgré donc l'inclémence du temps, la récolte déficitaire et une certaine déception qui en est la conséquence directe, le jury, qui s'est plu à rencontrer chez chacun une évidente bonne volonté et de l'enthousiasme, a pu effectuer sa tâche conformément au plan préparé, dans une atmosphère qui la rendait par surcroît agréable. Il emporte de ces contacts la meilleure des impressions et se réjouit à la pensée que l'apiculture, telle qu'elle est pratiquée dans cette région du pied du Jura vaudois, n'est pas prête de démissionner.

Est-ce à dire que tout soit parfait dans les exploitations visitées ? Nous ne le pensons pas. Les critiques exposées dans les pages qui suivent le feront mieux comprendre et les chiffres parleront leur langage clair. S'il est des ruchers à citer en exemple pour leur parfaite ordonnance, il en est d'autres, et parmi les plus importants, où le souci de la production prime tout et laisse trop de côté la mise au point des détails. Or, dans toute compétition, c'est la perfection de ces mêmes détails qui conditionne le succès. L'aspect intérieur de la ruche, plus que celui de l'extérieur, l'état des constructions, le renouvellement périodique des reines grâce au marquage indispensable, la mise à jour régulière des fiches d'opérations, sont des signes révélateurs bien mieux que le fameux coup de balai ou le coup de pinceau donnés en hâte pour la circonstance. Mais, voilà, il faut passablement de temps pour réaliser tout ce programme, souvent des années ! C'est dire que la préparation à un concours ne s'improvise pas. Pour en assurer le succès, une grande patience et une volonté tenace sont nécessaires, ainsi que la collaboration de ceux qui, à la tête des sections, ont bien voulu se charger des responsabilités (comités, inspecteurs, lauréats, etc.) avec ceux qui ont eu le courage d'affronter le jury, un jury toujours bienveillant malgré les apparences. Qu'ensemble tout le programme soit examiné (il a été excellemment détaillé par notre collègue M. F. Ridoux dans le No 10 du « Journal » d'octobre 1959). théoriquement, sous forme de causeries au sein de la section et pratiquement au rucher du candidat au concours. Mais, et c'est là un point capital, qu'on s'y prenne à temps ! Pourquoi le Comité central ne désignerait-il pas, une année à l'avance, les sections appelées à concourir ? Ce faisant, il rendrait possible cette préparation à longue échéance ; l'intérêt grandirait avec la confiance et, l'enthousiasme aidant, les sections connaîtraient une activité toute nouvelle.

Palmarès

Le jury, composé de M. Auguste Gonet, président, de M. Fortuné Ridoux, membre, tous deux délégués de la SAR, et de M. René Magnenat, mandataire des sections, secrétaire, a décerné les récompenses suivantes :

Section d'Orbe

M. Cuendet Roger, Baulmes, 1re catégorie, 132 points, médaille d'or et médaille de la Fédération romande des sociétés d'agriculture.

M. Martignier Paul, Vaulion, 1re catégorie, 126 points, médaille d'argent.

M. Besuchet Albert, Chavornay, 3e catégorie, 88 points, médaille d'argent.

M. Dupuis Pierre, Orbe, 3e catégorie, 84 points, médaille d'argent.

Section Grandson - Pied du Jura

M. Bourquin Armand, Yverdon, 3e catégorie, 95 points, médaille d'or.

M. Steiger Robert, Yverdon, 3e catégorie, 94 points, médaille d'or.

M. Torche Ulysse, Yverdon, 3e catégorie, 92 points, médaille d'or.

M. Duruz Gustave, Ependes s/Yverdon, 2e catégorie, 124 points, médaille d'argent.

M. Ischy Edmond, Les Tuileries de Grandson, 2e catégorie, 122 points, médaille d'argent.

M. Stilli Jean, Yverdon, 3e catégorie, 87 points, médaille d'argent.

M. Chevalley Ali, Pomy, 3e catégorie, 76 points, médaille de bronze.

Observations particulières

Section d'Orbe

M. CUENDET Roger, employé de fabrique, *Baulmes*, alt. 690 m., *3e catégorie.*

14 colonies en pavillon, en Closel, à 2 km. environ à l'est de Baulmes, 31 sur roulotte de sa construction à 2 essieux et 2 étages, à Six-Fontaines, à

3 km. à l'ouest, 24 en pavillon et 12 en plein-vent dont 6 ess. en Courtillet entre Six-Fontaines et Baulmes, 34 ruchettes d'élevage à Bellevue, son habitation.

Si on considère l'importance de cette exploitation et sa dispersion, si on a vu les installations domestiques ad-hoc, créées entièrement par le maître des lieux (laboratoires, entrepôts, atelier de fabrication de matériel où rien ne manque) quand on saura que, non content de s'en tenir là, M. Cuendet a accepté d'être encore inspecteur régional de ruchers, président de section, on ne peut que rester émerveillé par une telle activité au service de l'abeille. Mais un homme seul, secondé par un fils de 15 ans, ne peut cependant mener tout à la perfection. Il y a parfois des retouches aux constructions qu'on est obligé de remettre, des cadres qu'il faudrait changer, des annotations à compléter. On applique des principes de travail précis, mais on agit parfois fébrilement sans se soucier des abeilles que l'on pourrait épargner. Pourtant, les reines sont changées à leur moindre défaillance ; aussi, les populations sont-elles généralement belles avec des provisions, hélas ! souvent pas trop abondantes. Elevage de reines selon un procédé personnel, expéditif mais pratique. Un film en couleurs, fort réussi, dont les membres du jury ont eu la primeur, expose les différentes étapes de cette méthode. A part ces quelques réserves, tout serait parfait si cet apiculteur étonnant voulait bien mettre autant d'intérêt à se pencher sur les théories apicoles qu'il n'en porte à produire du miel.

Pointage : 9, 10, 9, 10, 10, 9, 10, 9, 10, 10, 10, 8, 9, 9 = 132 points.

Médaille d'or et médaille de la Fédération romande des sociétés d'apiculture.

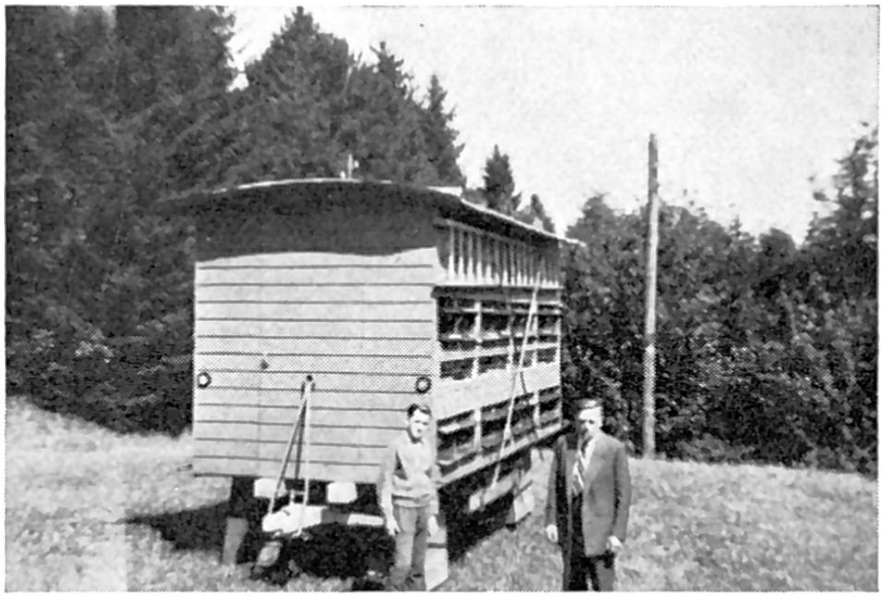

Rucher de Roger Cuendet à Six-Fontaines Près Baulmes

M. MARTIGNIER Paul, agric., *Vaulion-Nidau,* alt. 900 m., *Ire caégorie.*

Cet apiculteur pratiquant la pastorale, on trouve ses quatre ruchers échelonnés à des altitudes diverses allant de La Sarraz à la Vallée de Joux, ce qui n'est pas fait pour faciliter la tâche. A Nidau s'alignent 14 ruches, 15 essaims et 2 pépinières sur un talus d'accès peu pratique ; au Plâne-sur-Vaulion, à 1200 m., on compte 19 ruches D.B. à l'orée de la forêt, acquises récemment d'un vieil apiculteur ; à l'Abbaye, à 1010 m., 20 colonies sont en pleine activité avec des hausses à demi garnies ; le rucher de La Sarraz en a 12.

Le matériel, acheté d'occasion, passablement défraîchi, est donc d'un entretien difficile. Ce jeune et entreprenant apiculteur, bien que très actif, se voit devant une tâche énorme, car il doit rénover en grand : vieux rayons, élevage de reines en rapport avec l'importance de son cheptel, fiches de contrôle, comptabilité, s'il veut posséder un jour, qu'on lui souhaite très proche, le rucher idéal,

digne de son titre d'inspecteur. Pour l'instant, le jury se plaît à reconnaître un effort méritoire, car les populations sont belles, et, si les reines ne sont généralement pas marquées, elles donnent néanmoins satisfaction.

Pointage : 9, 10, 9, 10, 10, 8, 7, 9, 10, 7, 10, 7, 10, 10 = 126 points.

Médaille d'argent.

M. BESUCHET Albert, électricien, *Chavornay, IIIe catégorie.*

Rucher de 10 colonies et 2 nucléi alignés dans une clairière aménagée pour l'installation d'une ligne électrique à haute tension, à Agiez, 550 m. Le matériel, héritage familial, tout en étant vieux, est bien entretenu. Quelques rayons portent passablement de cellules de mâles et doivent être éliminés ; mais, en général, les colonies sont prospères grâce, paraît-il, au traitement Lutz qui leur est appliqué, et grâce aussi à la qualité des reines, suivies avec vigilance. Cet apiculteur aime ses abeilles, les traite avec douceur et ne néglige aucun détail : fiche à jour pour chaque ruche, abreuvoir alimenté par source captée à cette seule fin, balance avec graphiques, matériel quasi neuf. Quand il aura supprimé les gants qui paralysent ses mouvements et établi sa comptabilité selon une méthode moins fantaisiste et personnelle, ce sera parfait.

Pointage : 9, 9, 8, 9, 9, 9, 9, 10, 7, 9 = 88 points.

Médaille d'argent.

M. DUPUIS Pierre, meunier, *Orbe, IIIe catégorie.*

Cet apiculteur débutant — il a acheté son matériel d'occasion il y a trois ans seulement — ne possède qu'une ruche à son domicile, le solde, 11 colonies, se trouve au Villaret, près de Belmont, avec 5 ruches, et à Premier, à 890 m., avec 6 ruches, toutes du type D.B.

Si les populations paraissent bonnes en général, les provisions, comme partout ailleurs, sont maigres, et les secours s'avèrent urgents au rucher de Premier en particulier, alors qu'au Villaret les hausses portent quelques vestiges de la récolte du printemps. Des annotations sont faites sur un cahier déposé dans le laboratoire construit par l'apiculteur à son domicile. La comptabilité est établie sommairement. Le travail est fait avec un peu de lenteur mais avec assurance. Nul doute que l'enthousiasme dont fait preuve cet ami des abeilles ne conduise à un succès certain.

Pointage : 9, 9, 8, 9, 8, 7, 9, 10, 8, 8 = 85 points.

Médaille d'argent.

Section Grandson - Pied du Jura

M. BOURQUIN Armand, empl. CFF, *Yverdon, IIIe catégorie.*

17 ruches Bürki en pavillon, 2 D.B. en plein vent ainsi que 2 nucléi à Montagny, 460 m. Magnifique pavillon se détachant gaiement sur l'écran vert de la forêt qui le protège de la bise et du joran. Rien n'y manque et tout y est ordonné avec la minutie de l'employé de bureau parfait. Le laboratoire, exigu, est décoré de croquis anatomiques, de schémas, de graphiques. A côté de l'extracteur, la balance esquisse un mouvement prometteur ; sur la table, les pages garnies des chiffres de la comptabilité voisinent avec des manuels et des tubes divers. C'est reluisant de propreté partout, même dans le local attenant où s'étagent les 17 ruches, chacune portant, suspendu, le fichier sur carnet où tout est relevé ; les reines Carnoliennes achetées, avec pedigrée, sont naturellement marquées, à l'exception d'une qui l'est séance tenante devant le jury. Les rayons sont propres, bien bâtis, mais les provisions à peine suffisantes. Ce jeune inspecteur, que notre présence ne semble guère intimider, répond avec facilité à toutes les questions posées. Bien qu'en cette catégorie un élevage ne soit pas exigé, nous aurions aimé voir, complément à ce rucher si bien géré, un élevage artificiel monté en connaisseur. Sera-ce pour le prochain concours ?

Pointage : 10, 10, 9, 9, 9, 8, 9, 10, 10, 10 = 94 points.

Médaille d'or.

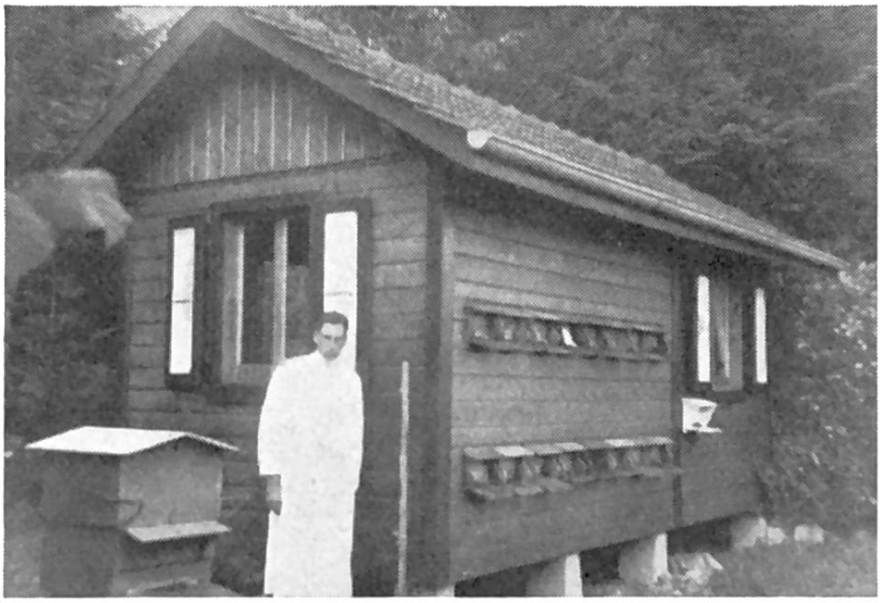

Rucher de M. Armand Bourquin Montagny

M. STEIGER Robert, employé CFF, *Yverdon, IIIe catégorie.*

6 ruches Bürki, 2 D.B., 4 essaims, 2 nucléi à Essert-sur-Champvent, 460 m. Encore un jeune apiculteur méticuleux, et par surcroît animé d'une belle volonté. Qu'on en juge ! L'an dernier, à pareille époque, une soudaine crue de la rivière, au bord de laquelle est installé son rucher, emporte tout. Aujourd'hui, grâce à un subside fédéral modeste pourtant, ainsi qu'à la générosité d'un vieil apiculteur qui lui donne une D.B. peuplée et un autre collègue un essaim, tout est reconstruit « plus beau qu'avant » : laboratoire indépendant, avec matériel, ruches en plein vent avec supports et toitures. On repart avec cet enthousiasme qui soulève les montagnes et on oublie les revers. Bravo ! pour ce bel exemple de ténacité, auquel le jury n'est pas indifférent, d'autant plus que les colonies sont en excellent état, les reines marquées, les annotations à jour pour chaque ruche. On travaille avec gestes précis et doux ; on aime l'abeille comme aussi... le bourdon sauvage, au nid duquel on a aménagé un abri de fortune à quelques pas du rucher. Apiculteur sympathique par sa modestie naturelle et le sérieux qu'il apporte à se mettre au courant de tout ce qui concerne la conduite d'un rucher et la connaissance de l'abeille.

Pointage : 10, 10, 9, 9, 9, 9, 9, 10, 10, 9 = 94 points.

Médaille d'or.

Rucher Robert Steiger à Essert s/Champvent Yverdon

M. TORCHE Ulysse, retraité, *Yverdon,* 430 m., *IIIe catégorie.*

Le rucher de cet alerte octogénaire (82 ans !), composé de 5 D.B., fait l'impression de la même juvénilité que son propriétaire : maisonnettes aux vives couleurs, décorées d'écussons ou de mosaïques, au milieu d'un parterre propret entouré de fleurs qu'il cultive avec le même amour que ses abeilles. Bravo ! grand-papa Ulysse, pour ce bel exemple de fidélité que vous donnez ainsi. Bravo ! aussi pour la tenue parfaite de ces cinq colonies, derniers souvenirs d'une exploitation apicole qui vous valut naguère une première médaille d'or dont vous restez fier ! Les cadres bien garnis de provisions et abondamment peuplés, dont vous avez taillé à coups de scie et de rabot le beau sapin, feraient l'orgueil de plus d'un jeune. Que le doux ronronnement de votre extracteur vous chante bientôt sa mélodie aimée ! Ce sera la plus belle récompense à votre courage, à votre persévérance.

Pointage : 10, 10, 9, 10, 9, 8, 9, 9, 9, 9 = 92 points.

Médaille d'or.

Rucher
Ulysse Torche
Yverdon

M. DURUZ Gustave, empl. CFF, *Ependes-sur-Yverdon, IIe catégorie.*

40 ruches Bürki, 8 essaims et nucléi à Les Vullierens-sur-Bonvillars, 890 m. Emplacement exceptionnel en bordure de clairière, au levant. Les 20 « buffets » doubles, en parfait état d'entretien, ont, dans ce décor montagnard, grande allure. Les colonies sont fortes, les provisions, en hausses, suffisantes, les constructions renouvelées. La race Nigra domine et on élève par procédé simple sur les bonnes souches pour le renouvellement des reines. Tout serait donc ici parfait si le concours n'imposait des exigences qu'on a ignorées, et c'est dommage ! C'est ainsi qu'il faut relever l'insuffisance de matériel d'élevage, d'annotations sur les colonies, de comptabilité, et le fait qu'une partie seulement des reines, celles qu'on importe, sont marquées. A noter favorablement les installations créées au domicile du propriétaire où rien ne manque et où règne une ordonnance complète. C'est un praticien avisé, habile et calme, qui sait adroitement conduire son affaire pour qu'elle donne un plein rendement, ce à quoi il vise avant toute autre chose.

Pointage : 10, 10, 9, 10, 9, 9, 7, 9, 9, 7, 10, 6, 10 = 124 points.

Médaille d'argent.

M. ISCHY Edmond, commerçant en vins, *Les Tuileries pr. Grandson, IIe catég.*

31 colonies et 2 nucléi à « La Pierre à Bon Château » L'Abergement, 600 m. Ce rucher de D.B., du type Bassin, allonge sa rangée dans une clairière abritée de trois côtés par la forêt aux essences mélangées. Cet abri par trop parfait doit être dangereux, certains jours, pour les butineuses, ainsi trompées sur les courants froids. Nous trouvons là l'exploitation type où l'accent est mis essentiellement à la production du miel. On élève peu de reines ; on les achète et on les renouvelle dès que leur ardeur à la ponte faiblit. Donc, peu de matériel d'élevage, et moins de souci à marquer les reines, qui apparaissent de valeurs très inégales. Les populations sont fortes, et ici et là de belles demi-hausses sont en partie operculées. Si le matériel de laboratoire est complet, il est dommage qu'un local à part ne lui soit pas réservé car les ustensiles, les outils apicoles, comme le miel, craignent l'humidité. Les annotations pour chaque colonie sont par trop sommaires, car il ne faut pas se fier à sa mémoire quand il s'agit de se retrouver au milieu d'un village miniature aux maisons toutes semblables. Les numéros même peuvent jouer des tours désagréables. On travaille sans heurts, on répond sans intimidation aux insidieuses questions des jurés car on a confiance en soi, comme au langage des chiffres de sa comptabilité apicole.

Pointage : 10, 9, 8, 10, 9, 8, 8, 8, 9, 7, 9, 9, 9, 9 = 122 points.

Médaille d'argent.

M. STILLI Jean, serrurier CFF, *Yverdon*, 430 m., *IIIe catégorie.*

8 ruches, 2 essaims, 2 nucléi sur sa propriété, à l'extrême limite de la voie publique. Cet apiculteur est un inlassable chercheur. Il est l'inventeur de la ruche Api-Rêve, dans laquelle hausses et corps de ruche, posés sur coulisseaux, peuvent être déplacés en bloc ou séparément à l'extérieur pour l'inspection. C'est à la fois curieux et pratique. Le cadre adopté ici est le Bürki renversé, plus bas que ce dernier mais plus large tout en l'étant moins que le D.B. ; en somme, un compromis entre ces deux types. Les populations sont fort belles, les reines, sélectionnées par élevage simple, suffisent aux besoins personnels ; le matériel est plus que complet, à part le maturateur qui fait défaut. On regrette l'absence d'annotations suffisantes et de comptabilité. Reste calme même sans voile, alors que les abeilles, excitées par l'averse imminente, sont particulièrement agressives. Connaissances théoriques suffisantes ; très au courant des méthodes nouvelles pratiquées en Allemagne.

Pointage : 9, 10, 9, 10, 9, 8, 8, 9, 6, 9 = 87 points.

Médaille d'argent.

M. CHEVALLEY Ali, agriculteur, *Pomy*, 550 m., *IIIe catégorie.*

15 ruches D.B., 4 essaims, 2 nucléi. Le rucher est installé dans le verger, à proximité du bâtiment d'habitation, orienté vers le levant, en plein soleil. Les ruches auraient besoin d'une révision sérieuse ; l'une d'elles, achetée récemment, détonne par ses couleurs toutes fraîches encore avec la grisaille des autres. Les colonies, bien qu'à court de provisions, sont populeuses, les constructions en général renouvelées avec soin, et si les reines ne sont pas toutes marquées, on connaît leur âge, et on veille à leur remplacement ; si c'est nécessaire, on en achète à l'occasion. Les essaims ont fort belle apparence, le sirop ne leur ayant pas été chichement distribué. L'outillage est de fortune ; le vieux couteau militaire fait office de lève-cadre ; l'enfumoir est asthmatique. Si le maturateur fait défaut, on trouve par contre un authentique extracteur de fabrication américaine, sans pieds, qui doit avoir fait le bonheur de plusieurs générations d'apiculteurs. Les annotations concernant les colonies sont insuffisantes ; on a d'autres chats à fouetter quand on est seul à l'ouvrage.

Cet apiculteur paisible n'est nullement intimidé par la présence de deux inconnus (le troisième est un collègue du village voisin) qui lui posent les questions d'usage au milieu desquelles il se débrouille gentiment.

Pointage : 8, 7, 9, 9, 8, 8, 7, 8, 6, 8 = 78 points.

Médaille de bronze. *Le Jury.*

Contrôle du miel

Nous prions les sections qui organisent le contrôle du miel d'effectuer le dernier envoi pour le 15 octobre au plus tard. Les superbes étiquettes de la SAR pour boîtes de 1 kg. et 1/2 kg. sont toujours à la disposition des apiculteurs au prix de 6 ct. pièce.

CCP IIa 1198.

Le chef du contrôle : R. Ridoux, Lentigny.

Semaine internationale des apiculteurs

L'Apimondia (fédération internationale des associations d'apiculture) a fixé du 13 au 20 novembre 1960, la semaine internationale des apiculteurs.

Toutes les organisations apicoles sont invitées à souligner l'utilité de l'apiculture, ainsi que l'emploi du miel et des autres produits de la ruche dans l'alimentation de l'homme.

Les possibilités financières étant très limitées, nous laissons à chaque section de notre Romandie, le soin d'examiner la façon la mieux appropriée à une propagande efficace sur le terrain local.

Réd. L'abondance de matière nous oblige à remettre diverses correspondances au prochain numéro. Nous nous en excusons auprès des auteurs.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour octobre 1960

L'année apicole est terminée. Contrairement à sa devancière, elle ne nous a guère apporté de satisfaction. Temps exécrable, récolte faible voire même nulle, difficultés considérables dans l'élevage des reines, pertes anormales lors de la fécondation : telles furent les caractéristiques de cette année 1960 que nous voyons partir sans regret. Faut-il pour autant jeter le manche après la cognée ? Bien sûr que non ! Si vous avez mis en pratique les conseils parus dans le « Journal » d'août et septembre, vos ruches sont prêtes, et vous n'avez qu'à attendre, sans trop d'impatience, l'année 1961 qui sera certainement bien meilleure que celle que nous venons de vivre !